



HAL
open science

Plan de conservation en Île-de-France : *Impatiens noli-tangere* L.

Fabrice Perriat

► **To cite this version:**

Fabrice Perriat. Plan de conservation en Île-de-France : *Impatiens noli-tangere* L.. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2016, 10 p. mnhn-04666103

HAL Id: mnhn-04666103

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04666103v1>

Submitted on 1 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Phénologie J F M A M J **J** **A** **S** O N D

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	CR
Statut de protection	Protection régionale	
Déterminante ZNIEFF	Oui	
Rareté régionale	RRR	

Description

Plante annuelle (thérophyte) de 20-80 cm de haut, à racine principale développée ; **tiges** dressées très fragiles, cassantes, glabres, presque charnues, d'un vert clair, renflées aux nœuds ; **feuilles** simples, à long pétiole dans le bas, ovales allongées, molles et minces, plus ou moins irrégulièrement dentées sur le bord ; les inférieures obtuses au sommet ; les supérieures aiguës au sommet. **Fleurs** jaunes tachées de rouge à la gorge, en général réunies par groupes de 3-6, portées par des pédoncules un peu courbés, grêles et étalés ; fleurs latérales semi-avortées, à sépales et pétales rudimentaires mais produisant tout de même des fruits ; 5 pétales inégaux, le supérieur grand et concave, les autres soudés par deux et formant 2 lames bifides ; calice caduc à 5 sépales semblables aux pétales, dont 2 très petits (parfois absents), le médian très grand et prolongé en éperon caractéristique courbé en U ; 5 étamines à anthères soudées recouvrant l'ovaire ; style nul, 5 stigmates soudés et sessiles. **Capsules** allongées, pendantes, à 5 loges à plusieurs graines, à 5 côtes dans la longueur et à 5 valves charnues.

Particularités / Confusions possibles

C'est une espèce qui peut être confondue avec la Balsamine du Cap (*Impatiens capensis*), d'origine américaine, reconnaissable à la couleur orangée de ses fleurs et à éperon très fortement recourbé. L'espèce est parfois cultivée comme plante ornementale. À maturité, les valves du fruit se recourbent brusquement au moindre frottement, ce qui projette les graines à distance de la plante mère.

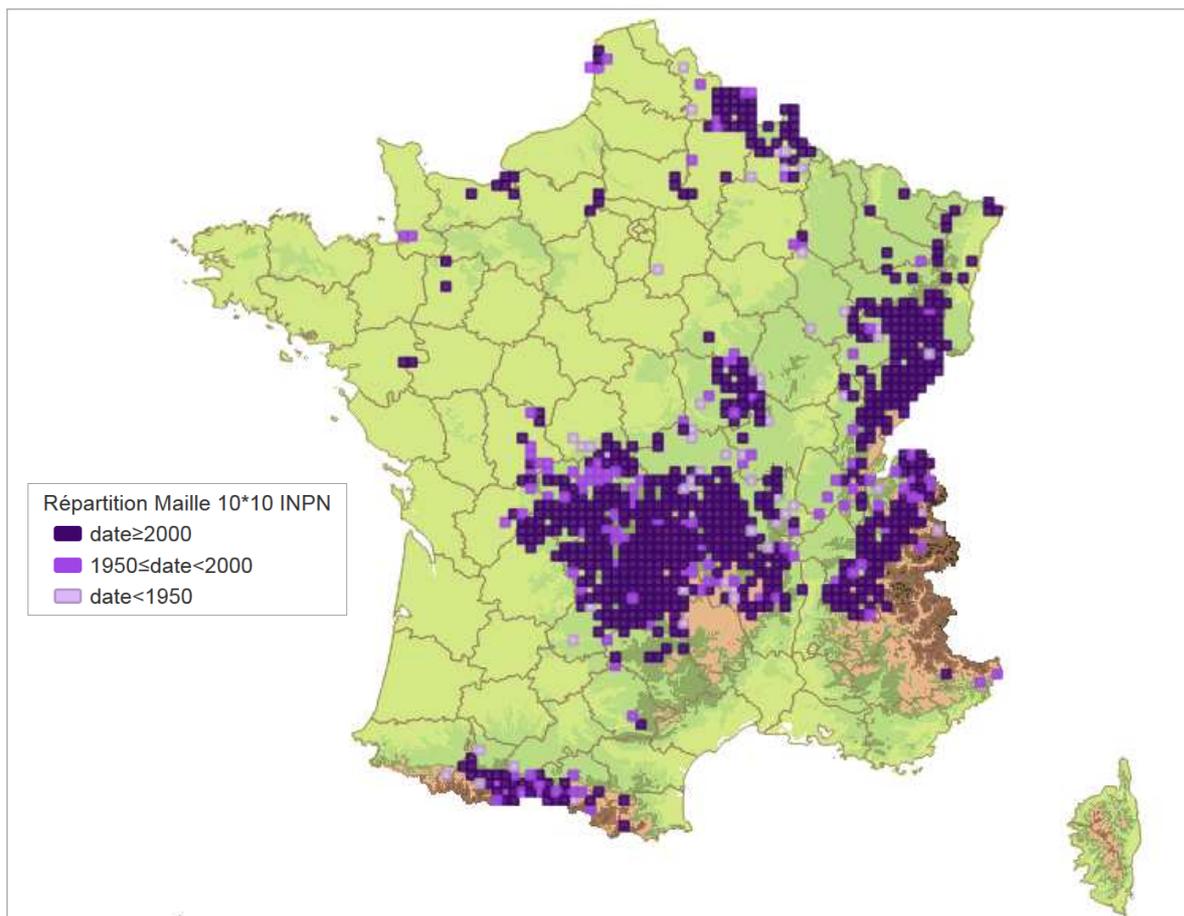
Ecologie

C'est une espèce hygrophile, des milieux ombragés et des sols enrichis en nutriments des fonds de vallées : boisements frais riverains bordant les grands cours d'eau (aulnaies-frênaies) de l'alliance phytosociologique de l'*Alnion incanae*, ourlets et trouées bordant les ruisseaux et les chemins forestiers humides de l'alliance de l'*Impatienti noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae* et mégaphorbiaies du *Convolvulion sepium*. En milieu secondaire, la plante s'observe dans des peupleraies claires à strate herbacée diversifiée ou dans des fossés.

Répartition

Eurasiatique, Ouest et Nord-américaine. En France, la Balsamine des bois est particulièrement fréquente dans les massifs montagneux de moyenne altitude : Massif central, Jura, sud des Vosges et Préalpes calcaires. Elle est également assez bien représentée dans les secteurs collinéens du Morvan, des Ardennes et de l'Avesnois. L'espèce est peu fréquente dans les Pyrénées et confinée à la partie centrale de la chaîne. En plaine, la Balsamine des bois n'est connue que sur la « façade nord-ouest atlantique », au nord d'une ligne reliant approximativement Nantes à Laon. Dans ce secteur de plaine, elle est extrêmement rare et disséminée sous forme de noyaux de populations dans quelques vallées isolées les unes des autres.

L'enjeu pour l'Île-de-France est donc de participer à la conservation des populations planitiaires de cette espèce d'affinité montagnarde.

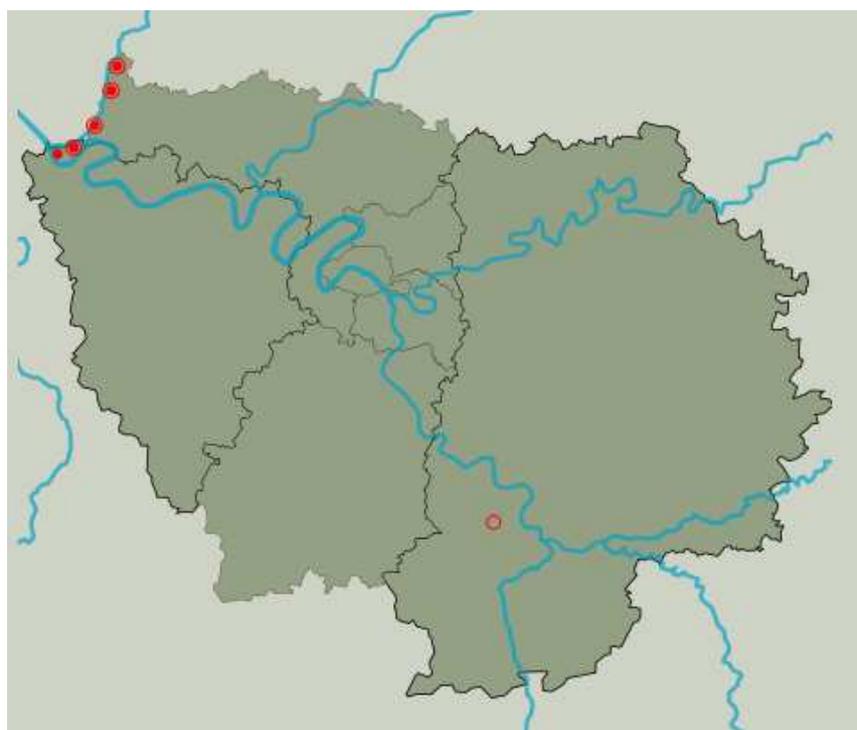


Répartition de la Balsamine des bois en France

Sources : © FCBN 2016– *Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale*- © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, *Espaces protégés, TAXREF v5.0* - © GEOSIGNAL 2013, *Carte routière*

Distribution en Île-de-France

En Île-de-France, la Balsamine des bois a de tous temps été strictement confinée à la vallée de l'Epte, depuis sa confluence avec la Seine jusqu'aux confins de la Haute-Normandie où son aire se prolonge. Dans le Val d'Oise, la plante est connue dès le milieu du XIX^e siècle dans la vallée de l'Epte, où elle a été confirmée dans toutes les communes où elle avait été citée anciennement, à Saint-Clair-sur-Epte, Montreuil-sur-Epte et Amenucourt. Dans les Yvelines, l'espèce n'était connue que de Gommecourt, depuis le début du XX^e siècle, avant sa découverte récente à Limetz-Villez. L'espèce a été mentionnée dans le Gâtinais, par erreur et le massif de Fontainebleau, où elle a été introduite au XIX^e siècle dans le parc du château.



Carte de répartition de la Balsamine des bois par commune en Île-de-France

Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)

Bilan des stations de Balsamine des bois observées après 2000

Station	Première mention communale	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s)	Etat de conservation population*	Propriétaire(s)	Gestionnaire(s)	Périmètre(s) de protection / Zonage(s) d'inventaire(s)	Actions de conservation déjà entreprises
XXXXXX Saint-Clair-sur-Epte (95)	1859	2012	2016	Pas d'information sur le nombre d'individus, ni sur l'aire de présence sur le relevé de 2012	Fermeture du milieu	Disparue ?	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, ZNIEFF 1 « Bois des Grands prés », SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte »	-
XXXXXX Saint-Clair-sur-Epte (95)	1859	2016	2016	Plusieurs centaines (voire plus d'un millier) d'individus répartis sur près de 1 ha (8674 m²), dans une peupleraie avec sous-strate de mégaphorbiaie et nombreux arbustes (fourrés).	Fermeture du milieu (arbustes), exploitation des peupliers et travaux connexes (drainage, travail du sol, ...).	Moyennement favorable	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, ZNIEFF 1 « Vallée de l'Epte de Beaujardin à Saint-Clair », SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte »	-
XXXXXX Montreuil-sur-Epte (95)	1992	2016	2016	Un peu plus de 200 individus répartis dans des jeunes taillis de Frêne et fourrés de Saule, et dans les trouées associées, sur un linéaire de 180 m. Certains individus desséchés (sécheresse, maladie cryptogamique, ... ?)	Fermeture du milieu (Ronce).	Moyennement favorable	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, ZNIEFF 1 « Bois des Grands prés », SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte », ENS « Marais de Frocourt »	-
XXXXXX Amenucourt (95)	1922	2016	2016	Entre 100 et 200 individus sur près de 250 m², dans une peupleraie claire avec sous-strate de Ronce et d'Ortie, à proximité d'une trouée (passage d'une ligne électrique haute-tension).	Eutrophisation	Moyennement favorable	Conseil départemental du Val d'Oise	PNR du Vexin français	PNR du Vexin français, ZNIEFF 1 « Marais de Frocourt », SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte »	Surveillance de la station par le PNR du Vexin français
XXXXXX 1 Amenucourt (95)	1922	2016	2016	34 individus répartis sur un linéaire d'une cinquantaine de mètres, dans un jeune taillis de Frêne.	Aucune menace mentionnée.	Favorable	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, ZNIEFF 1 « Bois des Grands prés », SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte »	-
XXXXXX 2 Amenucourt (95)	1922	2016	2016	74 individus implantés sur une distance de 200 m, le long d'un chemin forestier, dans un ourlet mésohygrophile (traversant un taillis de Frêne et Peuplier).	Fauchage, stabilisation du chemin (remblaiement).	Défavorable	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte »	-
XXXXXX Amenucourt (95)	1922	2016	2016	17 individus répartis sur près de 1000 m² (954), dans un jeune taillis d'Aulne au sein d'une peupleraie.	Exploitation des peupliers et travaux connexes (drainage, travail du sol, ...).	Moyennement favorable	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte »	-
XXXXXX 1 Amenucourt (95)	1922	2016	2016	Station constituée de 3 sous-populations, regroupées sur un peu plus de 2 ha au sein de jeunes taillis, avec respectivement plusieurs centaines d'individus, 37 et 61 individus.	Fermeture du milieu (couvert arboré dense), exploitation forestière et travaux connexes (drainage, travail du sol, ...).	Favorable	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, ZNIEFF 1 « Grange des Aulnaies », SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte »	Récolte de graines en 1999 sur une population de plus de 10 000 individus
XXXXXX 2 Amenucourt (95)	1922	2016	2016	8 individus au sein d'une parcelle récemment éclaircie de façon importante : taillis de Peuplier et Frêne. Deux groupes d'individus distants d'une trentaine de mètres.	Mise en lumière brutale, pistes de débardage. Développement potentiel de la Ronce.	Défavorable	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, ZNIEFF 1 « Grange des Aulnaies », SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte »	-
XXXXXX 1 Gommecourt (78)	1922	2016	2016	39 individus dans un ourlet mésohygrophile bordant un chemin forestier, sur un linéaire de 62 m.	Fauchage, stabilisation du chemin (remblaiement).	Moyennement favorable	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte »	-

Station	Première mention communale	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s)	Etat de conservation population*	Propriétaire(s)	Gestionnaire(s)	Périmètre(s) de protection / Zonage(s) d'inventaire(s)	Actions de conservation déjà entreprises
XXXXXX 2 Gommecourt (78)	1922	2016	2016	Près d'une centaine d'individus dans un jeune taillis, répartis sur une distance de 32 m	Exploitation du boisement et travaux connexes (drainage, travail du sol, ...).	Moyennement favorable	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » ZNIEFF 2 « Vallée de l'Epte »	-
XXXXXX 3 Gommecourt (78)	1922	2012	2016	Jeune taillis avec de nombreux fossés de drainage. Pas d'information sur le nombre d'individus, ni sur l'aire de présence sur le relevé de 2012	Fermeture du milieu.	Disparue ?	Privé	Inconnu		-
XXXXXX Limetz-Villez (78)	2012	2012	2016	Mosaïque entre un taillis et une peupleraie. Pas d'information sur le nombre d'individus, ni sur l'aire de présence sur le relevé de 2012		Disparue ?	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français, SIC « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »	-

*Evaluation à « dire d'expert » tenant compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives de la population, des menaces pesant sur la station et de l'état de conservation de l'habitat dans la station.

Menaces en Île-de-France

En Île-de-France, les populations de Balsamine des bois ont la plupart du temps des effectifs peu fournis ou sont étroitement localisées et paraissent assez inconstantes, du moins certaines d'entre elles. Les quelques rares stations aux populations relativement fournies demeurent en situation précaire en raison de l'absence de maîtrise foncière. La vulnérabilité de l'espèce est liée à la dégradation ou à la destruction des milieux humides qui l'hébergent : drainage des boisements hygrophiles, recalibrage des cours d'eau et surtout populiculture. Lorsqu'il fait trop sombre (boisement à couvert trop dense), la Balsamine des bois ne produit que de toutes petites fleurs qui ne s'ouvrent jamais et se pollinisent d'elles-mêmes (ce que l'on nomme la cléistogamie). En 2016, très peu d'individus avec des fleurs bien développées ont été observés, la majorité ayant produit des fleurs cléistogames. De plus, bien qu'il s'agisse d'une espèce hygrophile, elle tolère assez mal les étés trop pluvieux. En effet, en stagnant sur le feuillage, les gouttes d'eau favorisent un développement rapide d'oïdium (maladie cryptogamique). Ce champignon peut apparaître dès le mois de juillet et compromettre la production de graines voire la survie des plantes.



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Fleurs cléistogames de Balsamine des bois, observées en août 2016.



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Population de Balsamine des bois, se développant dans une trouée au sein d'une peupleraie à couvert arbustif dense, en août 2016.

Gestion préconisée

L'optimum écologique de la Balsamine des bois étant les ourlets et trouées au sein de boisements frais, l'entretien de ces milieux en période estivale, tel qu'il est souvent pratiqué pour contenir le développement de la végétation, est à proscrire. Dans les boisements naturels (c'est-à-dire hors peupleraies), la plante ne nécessite pas de gestion particulière. En revanche, une brutale mise en lumière par coupe des ligneux lui est très défavorable. La transformation des boisements naturels en plantations de peupliers est à bannir, surtout si elle est accompagnée d'une fertilisation (qui favorise un petit nombre d'espèces nitrophiles compétitives).

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

La connaissance des stations franciliennes de Balsamine des bois étant très bonne, il est nécessaire désormais de concentrer les efforts sur la conservation de l'espèce, d'autant plus que la plupart des stations présentent un état de conservation moyennement favorable. Les actions de conservation proposées sont les suivantes :

- A. Informer les propriétaires des stations par porter-à-connaissance (priorité 1) ;
- B. Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations (priorité 1) ;
- C. Assurer une gestion écologique des stations (priorité 2) ;
- D. Suivre les populations (priorité 2) ;
- E. Réaliser des récoltes conservatoires (priorité 2).

Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires des stations par porter-à-connaissance
Contexte	Toutes les stations actuelles de l'espèce sont situées sur des terrains privés, sauf celle du XXXXXX . Avant d'envisager de mettre en place des mesures de conservation à grande échelle sur la Balsamine des bois, il est nécessaire de prévenir les propriétaires de sa présence sur leur parcelle et d'engager un dialogue avec eux.
Description de l'action	Une phase préalable de recherche des propriétaires est indispensable avant d'envisager toute action de conservation. Un courrier sera ensuite envoyé à chaque propriétaire. Il comportera une fiche de description de l'espèce et une lettre explicative l'invitant à se rapprocher du CBNBP. Ce courrier pourra être mis en copie à des partenaires (PNR du Vexin français, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil régional Île-de-France, DRIEE,...) pour faciliter les actions à mener sur les stations.
Stations concernées	Toutes les stations récentes, sauf celle du XXXXXX .
Réalisation	CBNBP.

Priorité 1	Action B : Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations
Contexte	Seule une station fait l'objet d'une protection (ENS à Amenucourt). La Balsamine des bois et son habitat de prédilection (les ourlets frais en contexte forestier) étant considérés comme patrimoniaux, la mise en protection des stations est justifiable.
Description de l'action	On étudiera la possibilité d'acquisition des parcelles dans le cadre de la politiques ENS des Conseils départementaux du Val d'Oise et des Yvelines (acquisition ou convention de gestion avec le propriétaire), ou par le Conseil régional d'Île-de-France (<i>via</i> l'Agence des Espaces Verts). L'intérêt écologique global du site (qualité et surface des habitats, autres espèces patrimoniales), outre la présence de la Balsamine des bois, sera un critère de décision.
Stations concernées	Toutes les stations récentes hormis celle de l'ENS du XXXXXX .
Réalisation	CBNBP, Conseils départementaux du Val d'Oise et des Yvelines, Conseil régional d'Île-de-France, DRIEE.

Priorité 2	Action C : Assurer une gestion écologique des stations
Contexte	La Balsamine des bois et son habitat subissent des atteintes dans presque toutes les stations. Ils sont notamment menacés par les coupes forestières, la transformation des boisements naturels en peupleraies, le fauchage précoce (estival), ou plus rarement, par la fermeture du milieu par dynamique naturelle (progression des fourrés depuis les lisières). Actuellement, seule une station bénéficie d'un suivi régulier (par le PNR du Vexin français) afin d'intervenir sur l'espèce et son habitat en cas de besoin.
Description de l'action	Après le rapprochement avec les propriétaires/gestionnaires des stations, une phase de concertation sera menée afin d'aboutir à une gestion des parcelles qui ne soit pas défavorable à l'espèce et à son habitat (fauchage à une période adaptée, maintien du caractère boisé sur les stations et autour de celles-ci). On pourra étudier la possibilité de solliciter des aides de l'Union européenne pour les stations incluses dans des périmètres Natura 2000 (la plupart étant dans ce cas de figure). Pour la station déjà sous maîtrise foncière (ENS), l'efficacité de la gestion pratiquée (absence d'intervention) sur la Balsamine des bois sera évaluée et réorientée si besoin.
Stations concernées	Toutes les stations.
Réalisation	CBNBP, PNR du Vexin français (appui technique et administratif).

Priorité 2	Action D : Suivre les populations
Contexte	Il est difficile d'évaluer l'évolution des populations car aucun suivi standardisé n'a encore été effectué sur les stations. De plus, si une gestion écologique est mise en place sur les stations, il est indispensable d'évaluer son efficacité.
Description de l'action	Dans la mesure du possible, un suivi standardisé des populations de Balsamine des bois sera mis en place. Il s'appuiera sur le protocole de suivi des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP. Il permettra de relever différents paramètres quantitatifs et qualitatifs sur la population (effectifs, surface occupée, taux de fructification, ...) et son habitat (cortège floristique associé, surface d'habitat favorable, structure de la végétation, ...). Il portera en priorité sur les stations les plus menacées et celles pouvant bénéficier de mesures de gestion.
Stations concernées	Toutes les stations dans la mesure du possible.
Réalisation	CBNBP dans le cadre de ses missions de conservation, ou organismes gestionnaires.

Priorité 2	Action E : Réaliser des récoltes conservatoires
Contexte	La Balsamine des bois pouvant être menacée dans ses stations régionales, la récolte de graines ou de matériel vivant et leur stockage ou mise en culture est une mesure conservatoire indispensable. En effet, ces actions peuvent ensuite servir à de potentielles opérations de renforcement voire de réintroduction. Seule une station de Amenucourt a déjà fait l'objet de récoltes ; même si près de 300 graines ont pu être récoltées, une fois stockées, leur pouvoir germinatif peut diminuer.
Description de l'action	Des récoltes seraient à réaliser afin d'obtenir un stock de graines utilisable par la suite. Dans l'idéal, ces récoltes porteront sur le plus grand nombre possible de populations afin de sauvegarder au maximum le patrimoine génétique et de disposer d'un matériel le plus diversifié possible. Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semences du CBNBP. Une mise en culture en jardin conservatoire pourra également être pratiquée.
Stations concernées	Potentiellement toutes les stations.
Réalisation	CBNBP

CONCLUSION

La Balsamine des bois est l'une des espèces submontagnardes pour lesquelles l'Île-de-France possède une responsabilité dans la conservation d'une partie des populations planitiaires. Pour le moment, la plante se maintient dans une dizaine de stations malgré les nombreuses dégradations qu'a connu la vallée de l'Epte (drainage, populiculture, ...). La plante ayant été peu florifère et semblant avoir produit peu de graines en 2016, se pose la question de savoir si la banque de graines contenue dans le sol permet d'assurer le renouvellement des populations ou si l'espèce décline. Un suivi régulier dans le temps permettra de savoir si ce phénomène est

exceptionnel ou cyclique et s'il est préjudiciable pour la survie des populations. Seule une population étant sous maîtrise foncière, l'acquisition de nouveaux sites abritant des populations de Balsamine des bois est également indispensable. On pourra également mutualiser les connaissances sur l'espèce avec le CBN de Bailleul, en charge des populations normandes situées sur l'autre rive de l'Epte.

CONTACTS

Clémence Salvaudon, chargée d'études Conservation *in situ* (CBNBP/MNHN) :

Mail : salvaudon@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.81.30

Fabrice PERRIAT, chargé d'études flore (CBNBP/MNHN) :

Mail : fperriat@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.38.81

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.

CUDENNEC N., 2014. *Amélioration des connaissances phytosociologiques sur les marais alcalins du nord de l'Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France, 110 p.

FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, 171 p.

PERRIAT F., FILOCHE S. & HENDOUX F., 2015. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 368 p.

VERVOORT A. & JACQUEMART A.-L., 2009. *La balsamine à petites fleurs (Impatiens parviflora) - Une exotique très discrète mais à extension rapide en forêt*. Société Royale Forestière de Belgique *Silva belgica* n°5, p140-143



Rédaction : F. Perriat, décembre 2016

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr